Bibliothèque cantonale Sion

Neuvième année N° 43 — Numéro, 5 centimes — Mardi 5 Mars 1912

ABONNEMENTS:
Un an (Suisse) Fr. 4. —
Six mois » » 2. 50
Trois mois » » 1. 50
Etranger : Port en sus

AVEC BULLETIN OFFICIEL:
Un an . . Fr. 5. 50
Six mois . . » 3. 50
Trois mois . . » 2. —

NOUVELLISTE VALAISAN

ANNONCES:
La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames : 50 cent. la ligne.
Minimum p' une annonce 75 cent.
Les annonces et reclames sont reçues exclusivement par l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, *Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc. et au Bureau du Journal.*
Rédaction, Administration, Bureau du Journal ST-MAURICE
Téléphone — *Téléphone*

Journal du Matin, paraissant à St-Maurice, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Pas de Malentendu

Nous voulions mettre un point provisoire à la discussion sur la représentation proportionnelle, nous réservant de la reprendre le jour où elle reviendrait devant le Grand Conseil et devant le Peuple. Mais les deux articles de samedi de la *Gazette*, trois avec la reproduction d'une correspondance du *Vaterland*, nous font un devoir de répondre, attendu qu'on nous dit et qu'on nous croit embarrassé.

Repoussant, d'ailleurs, toute polémique d'expédients et d'habiletés à ce sujet, nous nous bornerons à des constatations.

Le public jugera.

Si nous comprenons bien le raisonnement de la *Gazette*, toujours un peu embrouillé, la Constitution permet au Grand Conseil d'opposer un contre-projet au projet de l'initiative. D'où cette conclusion facile : *La proposition du gouvernement est constitutionnelle.*

C'est une erreur monumentale qui a dû provoquer le rire de tous les juristes et de tous les hommes politiques du canton.

L'article 102 de la Constitution, que l'on nous flanque dans les jambes, prévoit effectivement les contre-projets. Seulement la proposition du gouvernement n'est pas un contre-projet, mais bien un projet **nouveau**, sur des questions **nouvelles** qui ne sont ni prévues ni soulevées par l'initiative.

Ou nous perdons notre français ou un contre-projet sous-entend inévitablement, nécessairement, que l'on doit rester dans le sujet traité.

Ainsi, si l'on fait un projet de loi sur le repos du dimanche, un contre-projet ne sera pas celui qui s'occupe de l'endiguement des torrents.

Ainsi, le projet de l'initiative populaire propose la réduction du nombre des députés et la substitution de la population suisse à la population totale; le contre-projet du Gouvernement ou du Grand Conseil ne pourra jamais être l'introduction de la Représentation proportionnelle et la suppression des Cercles.

Et **l'inconstitutionnabilité** de la proposition du Conseil d'Etat consiste précisément à réunir en une seule et même question à soumettre au referendum et ce qui fait l'objet de l'initiative du Peuple et ce qui devrait ou devra faire l'objet de l'initiative du Grand Conseil.

Pourquoi encore ?

Parce que l'initiative du Peuple ne demande que *deux* débats au Grand Conseil, selon l'article 101, tandis que l'*Autre* exige quatre débats, deux sur l'opportunité de la revision puis, ensuite, deux sur le texte même, selon l'article 104 de la Constitution — on ne saurait trop le répéter.

Avons-nous donc tort et employons-nous de *grands mots* et faisons-nous de *grands gestes*, comme l'insinue la *Gazette*, lorsque nous voyons, dans la confusion des formes de revision, une violation de la Constitution ?

Allons, soyez francs.

Nous ne sommes plus à l'époque de Machiavel où un prince devait tromper ses voisins et abuser de ses sujets. La politique de duplicité était bonne de cour à cour, de roi à roi, mais, en démocratie, la vraie politique, c'est la politique loyale, probe, sans ruse et sans détour.

Nous ne voulons pas en professer d'autre.

Posez au Peuple la question de la Proportionnelle sur le terrain cantonal, une fois la question de l'initiative populaire réglée, et, s'il répond par l'affirmative, nous nous inclinerons.

Que veut-on de plus ?

La *Gazette* rappelle bien imprudemment la séance du Grand Conseil du 23 mai 1908 pour justifier la proposition du Conseil d'Etat.

Voyons.

A cette époque, il s'agissait d'incorporer la représentation proportionnelle dans la loi électorale et de soumettre cette loi au Peuple.

Or, le Grand Conseil a **repoussé** ce mode de procédure pour **admettre** la proposition de l'honorable M. Evêquoz qui invitait le Conseil d'Etat à étudier la Proportionnelle et à la soumettre **seule** et **pour elle-même** au vote populaire.

Voilà la vérité toute pure et toute simple de la séance du Grand Conseil du 23 mai 1908.

Et en joignant, aujourd'hui, la Proportionnelle à la question de la réduction du nombre des députés, le gouvernement méconnaît — c'est le mot le plus correct — le vote de la proposition Evêquoz.

Un dernier mot.

Nous constatons avec peine que le projet du Conseil d'Etat compromet gravement le projet de l'initiative populaire concernant la réduction du nombre des députés.

Il ne faut pas oublier que ce dernier doit obtenir la *majorité absolue*.

Or, si les partisans de la réduction se divisent en votant, les uns pour le projet du Conseil d'Etat, les autres pour le projet de l'initiative, il est infiniment probable que la majorité absolue ne pourra être atteinte dans aucun cas.

Ainsi, tout sera à l'eau.

Seraient-ce peut-être les intentions secrètes du gouvernement ?

Ch. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

Bourse fédérale. — La « Commission de la Bourse fédérale pour voyage d'études d'histoire naturelle » de la Société helvétique des sciences naturelles met au concours une bourse de voyage de 5000 fr., destinée à permettre à un naturaliste, botaniste ou zoologiste suisse d'entreprendre un voyage scientifique au cours de l'hiver de 1913 à 1914 ou pendant l'été de 1914.

La bourse sera allouée de préférence à l'un des professeurs de sciences naturelles des universités, de l'Ecole polytechnique fédérale ou des gymnases suisses; elle pourra être accordée aussi à un étudiant ayant achevé ses études avec distinction.

La commission se réserve de s'entendre avec le boursier pour fixer l'itinéraire, arrêter le programme des travaux et rédiger le cahier des charges.

La demande d'inscription, accompagnée d'un curriculum vitae et des certificats des études scientifiques du candidat, doit être adressée d'ici au 30 juin 1912 au plus tard à M. le Dr Schrœter, professeur à Zurich V, qui fournira tous les renseignements nécessaires.

La commission de la Bourse fédérale pour voyages d'études d'histoire naturelle est ainsi composée: M. Dr F. Sarasin, Bâle, président; prof. Dr C. Schrœter, Zurich, secrétaire; prof. Dr H. Blanc, Lausanne; prof. Dr R. Chodat, Genève; prof. Dr E. Fischer, Berne.

L'île de Pharos. — Une découverte absolument curieuse et très importante, qu'on vient de faire en Egypte, confirme pleinement la description faite par Homère dans le chant IV de l'Odyssée de l'île de Pharos et de son port.

C'est à un de nos compatriotes, M. Gaston Joudet, ingénieur en chef du port d'Alexandrie, que revient l'honneur de cette découverte. M. Joudet vient de relever les contours de l'île de Pharos, ainsi que les ouvrages du port dont personne n'avait soupçonné l'existence jusqu'à présent. Cette découverte a produit à Alexandrie une énorme impression, qui sera sans doute partagée par le monde archéologique de l'univers entier.

L'île de Pharos, surmontée d'un **phare** — d'où l'origine du nom — fut engloutie à la suite d'un affaissement géologique. M. Joudet a découvert des kilomètres de brise-lames mesurant dix mètres de large à leur sommet, des bassins et des quais artificiels, des accostages, toute une série de travaux qui marquent à la fois le génie des ancêtres des Egyptiens, la puissance de leur civilisation et l'intensité du trafic dont cette partie du littoral était le centre.

Encore un hommage rendu à la véracité du récit du divin poète !

Les fiancés. — S'il est vrai, comme l'avouent sans détour beaucoup de gens mariés, que les fiançailles soient le meilleur temps de la vie, personne n'aura fait plus d'envieux que M. Hermann Hessberg, fabricant de pantoufles à Elbing, et l'heureuse femme qu'il vient d'associer à son sort, car ils ne sont pas fiancés depuis moins de trente ans. M. Hessberg en avait vingt-huit lorsqu'il rencontra celle qu'attendait son cœur et demanda une main qui lui fut accordée. Il allait célébrer les noces qu'il espérait, dont il escomptait les richesses lorsque sa tante lui signifia que ce mariage n'avait pas son approbation. Avec une docilité qui fait honneur à ses sentiments de famille, le fabricant de pantoufles s'inclina devant la volonté de sa respectable parente et attendit les événements.

Les événements se produisirent assez vite; la tante fut enlevée à l'affection des siens. Mais, en ouvrant le testament, on s'aperçut que la « de cujus », si elle rabattait un peu de sa rigueur première, tenait encore à mettre en garde son neveu contre lui-même. Elle lui permettait d'épouser l'élue de son cœur; toutefois, pour lui donner le temps de la réflexion, elle le déshéritait s'il procédait au mariage avant moins de trente ans. Les dernières volontés d'une morte ont quelque chose de sacré; cette fois encore, l'amoureux s'inclina. Il s'inclina trente ans; bel exemple de sagesse et de fidélité. Mardi dernier, le délai étant révolu, l'union si longtemps désirée s'est enfin accomplie. Par faveur exceptionnelle, le mariage a été célébré au domicile de la fiancée qui ne sort plus de chez elle, retenue dans sa chambre par une maladie de cœur.

Simple réflexion. — Le sentiment de sa force rend plus fort.

Curiosité. — La tanche a la vie très dure; elle est après la carpe, le poisson qui supporte le mieux les transports. Longtemps elle a joui en médecine, d'une curieuse réputation : on la préconisait contre la jaunisse. On l'appliquait toute vivante sur le ventre et sur la région du foie, jusqu'à ce qu'elle mourût. Elle était alors jaune et enflée du côté qui avait touché le corps. Dans la tête de ce poisson, enfin, on trouvait des concrétions calcaires dont on faisait des pilules.

Pensée. — L'ombre de la retraite éclaire la conscience.

Mot de la fin. — J'ai rêvé, cette nuit, que tu m'avais donné un beau collier. Tu comprends, mon ami, si j'étais contente !
— Mais tu peux le garder.

Grains de bon sens

Manquerons-nous de charbon ?

Il n'est pas possible que l'accord ne s'établisse pas autour de la mine anglaise. Trop d'intérêts sont en jeu dans cette question vitale. Le manque de charbon, c'est l'arrêt de la civilisation. Oui, il y a ceci de curieux et qui montre combien nous tenons étroitement au globe qui nous porte, que toute notre activité humaine dépend de la production houillère.

On objectera que, longtemps, les hommes ont pu, tout en se perfectionnant, se passer de charbon et demander seulement aux forêts et aux arbres épars leur provision de combustible. Sans doute; mais les forêts ont été ravagées et c'est aux entrailles de la terre que nous avons dû nous adresser pour trouver de la chaleur et de la force pour les machines modernes, pour nos transports, pour nos usines, pour notre éclairage, pour notre existence — c'est le cas de le dire — surchauffée. Nous vivons sur les provisions de carbone emmagasinées dans la croûte terrestre. Il nous faudrait, chaque jour, bénir la nature pour son œuvre passée et le soin aveugle qu'elle prit de former ces dépôts précieux.

C'est seulement en 1197 qu'un forgeron de Liège trouva une sorte de motte noire dont il eut l'idée de se servir comme combustible. C'était l'avènement de la houille. En France, les houillères du Forez, les premières, furent exploitées en 1320. La célèbre mine d'Anzin ne fut découverte qu'en 1734 par un Belge de Lodehinsort. Le premier édit sur les mines de houille remonte à 1601.

Il est à noter que c'est au quatorzième siècle que l'emploi de la houille fut apprécié en Angleterre. Mais on y regarda longtemps ce combustible comme dangereux pour la santé publique. Cent ans devaient s'écouler avant que l'on consentît à user du charbon de la terre pour les usages domestiques. Dans l'Allemagne du Nord, on exploitait cependant les massifs houillers vers l'an 1200. Depuis ces temps plutôt reculés, on a fait quelque consommation de carbone souterrain.

En France, on demande actuellement chaque année environ 20 millions de tonnes de ce combustible à l'étranger. La France a bien du charbon chez elle et l'on compte quarante départements qui en extraient; mais sept seulement sont favorisés par la production; ce sont le Pas-de-Calais, le Nord, le Gard, la Loire, Saône-et-Loire, l'Allier et l'Aveyron. A eux sept, ces territoires fournissent les neuf dixièmes de la production totale française.

A l'Angleterre seule on demande 9 millions de tonnes de houille et il en vient par Marseille, sur ce chiffre, 900 mille tonnes. Si impressionnants que soient ces nombres, ils ne le sont pas autant que celui de la production globale des gisements houillers. C'est environ 600 millions de tonnes de combustible que l'on arrache à l'écorce terrestre, bon an mal an, houille, anthracite et lignite. Cela représente, chaque année, une montagne noire qui brûle, se dissout et se réduit en cendres. L'atmosphère, qui fournit l'oxygène indispensable à cette opération chimique, n'en est point troublée pour cela. Au regard des abîmes de l'air, les gaz carboniques dégagés par la combustion intensive de nos machines sont vraiment peu de chose et, d'ailleurs, les végétaux épars sur les cinq parties du monde jouent là des rôles d'assainisseurs fort utiles.

Des esprits inquiets, à voir les magasins généraux de la terre ainsi vidés peu à peu, ont exprimé la crainte que, un jour, la houille ne vienne à manquer. Il nous resterait bien encore, pour nos forces motrices ou calorifiques, les cours et les chutes d'eau et les marées ; mais nous avons largement le temps de songer à cette pénurie du pain de l'industrie, comme l'appelait Marc Seguin, l'inventeur de la chaudière tubulaire.

L'humanité a, pour l'avenir, de formidables provisions sous ses pas. On a calculé que sur le territoire chinois seulement la superficie des gisements non exploités est de 400.000 milles carrés, trente fois l'étendue des gisements en Angleterre. Aux Etats-Unis, on estime qu'il y a encore vingt fois autant de houille que chez nos voisins d'outre-Manche. La Russie possède aussi des richesses énormes de ce combustible minéral.

L'ennui universel, c'est qu'il faut aller chercher, parfois au prix de la vie et toujours avec de rudes efforts, cette source de chaleur et d'énergie à des profondeurs redoutables. C'est pourquoi les travailleurs de la mine sont de ceux dont on écoute les plaintes avec sollicitude et dont la peine mérite un juste salaire.

E. T.

LES ÉVÉNEMENTS

Grève monstre

Désastreuses conséquences

La grève anglaise s'étend. D'après les dépêches que nous recevons en ce moment, huit cent mille mineurs ont quitté le travail. Ce ne sont plus seulement les travailleurs du fond, qui étaient d'abord seuls en cause; ce sont aussi ceux de la surface du sol. La grève des uns entraîne, dira-t-on, nécessairement le chômage des autres.

Des télégrammes de tous les points de l'Angleterre annoncent la fermeture actuelle ou imminente d'usines et de fabriques.

A Barrow, Marsden, Almondbury, Lanesfield, neuf usines ont été fermées jusqu'à la fin de la grève. A Leeds, 7000 ouvriers seront sans travail dans les premiers jours de la semaine prochaine. Quelques 30.000 autres le seront dans le district de Gorton.

Dans tout le pays noir, aux environs de Manchester, les effets de la grève seront terribles; les industries dépendant des mines telles que les manufactures de traverses pour rails renvoient tout leur personnel.

Vers le milieu de la semaine prochaine, le manque de combustible obligera la plupart des usines d'automobiles de Coventry de cesser provisoirement toute fabrication.

Les compagnies de chemins de fer ont pris des dispositions pour réduire leurs services. Les horaires seront modifiés et 20 % des trains de voyageurs supprimés dès lundi.

Quant aux marchandises, on se bornera à assurer l'expédition des produits périssables et des denrées alimentaires.

Pour réduire au minimum les inconvénients de la réduction du nombre des trains, les grandes compagnies allant vers le nord ont décidé de permettre aux voyageurs de faire usage de leurs billets indifféremment sur l'une quelconque des lignes.

Les compagnies déclarent décliner toute responsabilité quant aux retards et au manque de correspondance. La Compagnie du Great Central, à Sheffield, a fait arrêter la livraison de tout le charbon qui se trouve sur ses wagons, l'accaparant pour ses besoins personnels, comme elle en a le droit suivant un acte du Parlement.

A Grimsby, la compagnie a pris une mesure similaire; plusieurs vapeurs ne pourront, en conséquence, quitter le port. Durant la grève de 1893, la même compagnie avait déjà eu recours à ce procédé.

Nouvelles Etrangères

L'émeute de Pékin

L'orage qui menaçait depuis si longtemps à Pékin a éclaté jeudi soir. Les soldats de la division 3 du corps des gardes de Yuan Chi Kai se sont mutinés, leur solde ayant été réduite. Ils ont incendié une grande partie de la ville tar-

tare, comprenant le ministère de l'intérieur et celui de la guerre. Du nord au sud, le pillage s'est donné libre cours. Le quartier des légations est en état de siège. Les résidents étrangers habitant hors la ville ont été ramenés au quartier des légations. La bataille a été rude dans la ville du sud. Un obus de 75 millimètres est tombé dans les bâtiments de la légation américaine. Il semble résulter des renseignements recueillis que ces désordres ont pris naissance sous l'instigation des Mandchous. C'est tout près de la résidence de Yuan Chi Kai que l'insurrection s'est déclarée.

Lorsque les coups de feu ont retenti, quelques personnes se sont précipitées vers Yuan Chi Kai : « Excellence, veillez sur votre personne. » Le vice-roi, impassible, a répondu: « Je reste à mon poste. »

L'émeute a continué une grande partie de la nuit de jeudi à vendredi. A minuit, la fusillade cessa; les soldats, après avoir causé des dégâts énormes, quittèrent la ville avec leur butin.

Les incendies continuent dans différents quartiers, dit une dernière dépêche de Pékin du 1er mars. Plusieurs étrangers ont essuyé des coups de feu dans la soirée, mais ils n'ont pas été atteints.

Le quartier des légations étrangères est resté complètement sûr et toutes les mesures ont été déjà prises pour le défendre contre toute attaque. Dès que l'émeute se manifesta, le ministre d'Italie, le comte Sforza, envoya des détachements de matelots italiens pour chercher les Italiens résidant à Pékin et les amener à la légation, où ils sont actuellement. Les matelots italiens, traversant une large partie de la ville où l'incendie était le plus intense, sauvèrent un vieux prêtre italien, quelques religieuses françaises, plusieurs missionnaires anglais et trois journalistes français.

On écrit encore à ce sujet :

Les mutins ont continué toute la nuit le pillage de la ville. Ce matin, à 6 h., ils s'emparèrent du matériel du chemin de fer et formèrent des trains avec lesquels ils partirent avec leur butin vers Pao-Ting-Fou. Presque tous ces soldats révoltés appartenaient à la division 3.

Aussitôt après leur départ, Pékin a repris son calme. Mais il est à craindre que le bruit de cette rébellion et de ce pillage ne se répande rapidement et qu'un peu partout les soldats mercenaires, qui sont assez mal payés, ne se livrent, eux aussi, aux pires excès.

Or, il est malheureusement démontré que Yuan Chi Kai est resté, en ces graves circonstances, complètement impuissant.

La situation financière restant plus qu'embrouillée, absolument inextricable, tout est à craindre. Déjà, on apprend que des villes importantes de la région voisine de Pékin ont été pillées et incendiées. On vient d'apporter, dans le quartier des légations étrangères, la nouvelle que les révoltés, aussitôt arrivés à Pao-Ting-Fou, ont mis la ville à sac. Il n'est bruit partout que de fusillades et d'incendies. La déroute du pouvoir ne fait qu'augmenter la panique, et le fait que l'armée elle-même organise le pillage dit assez l'affreux état d'anarchie actuelle.

Les Européens réfugiés dans les légations n'ont, d'ailleurs, nullement souffert de cette petite révolution.

Explosion d'une filature à Tourcoing

Quelques morts et blessés

Vendredi soir, une chaudière a fait explosion dans une filature de laine. Une partie du bâtiment s'est effondrée. Sept ouvriers ont été retirés des décombres, trois ont succombé à leurs blessures. Les pompiers sont admirables de dévouement pour dégager les ouvriers ensevelis sous les décombres du peignage de laine. Un quatrième chauffeur a été retiré encore vivant, mais affreusement brûlé. Son état est désespéré.

C'est à 5 h. 30 du soir que s'est produite l'explosion de chaudière dans le peignage. La salle des machines, celle des battoirs et les magasins sont complètement détruits. Les maisons environnantes ont également beaucoup souffert. Les dégâts matériels sont importants. Deux chauffeurs et un manœuvre ont été tués sur le coup. Deux autres ouvriers ont été blessés mortellement. Une vingtaine d'autres ont été plus ou moins grièvement atteints.

Les derniers moments du comte d'Aerenthal.

Une lettre écrite par un des amis personnels du comte d'Aerenthal note ces émouvants et édifiants détails sur les derniers moments du ministre autrichien :

« Comme il avait presque complètement perdu la vue, sa femme lui nommait les différentes personnes qui s'approchaient de lui. Pendant que plusieurs amis étaient là, on annonça le Père Capucin qui l'avait confessé et administré quelques jours auparavant et qui venait lui apporter le saint Viatique. Les personnes présentes voulaient se retirer; mais M. d'Aerenthal les pria de rester. Devant elles, il dit au religieux qu'il croyait n'avoir rien à se reprocher depuis qu'il avait reçu l'absolution, et qu'il mourait tranquille. Alors, le Père Capucin lui dit : « Mourir, c'est aller près du bon Dieu ». A quoi le moribond répondit : « Oui, c'est cela. Aller près du bon Dieu! » C'est ainsi que le comte d'Aerenthal reçut le saint Viatique. Le même soir, l'homme d'Etat autrichien rendait son âme à Dieu.

Nouvelles Suisses

Nos prétendues alliances.

La légende d'une alliance austro-suisse, créée par la presse italienne, reparaît dans la *Ragione,* de Rome, à propos des crédits demandés par le Conseil fédéral pour acheter des mitrailleuses et des obusiers de campagne. La *Gazetta del Popolo,* de Turin, ajoute qu'en dépit de la lettre et de l'esprit de la Constitution fédérale, le Conseil fédéral a conclu un accord par lequel il s'engage, pour certaines éventualités, non seulement à laisser passer l'armée d'une puissance (l'Autriche) par son territoire, mais à lui fournir l'appoint de sept divisions de l'armée fédérale (sept divisions sur six!) moyennant quoi la frontière du Tessin sera étendue jusqu'aux portes de Milan.

D'Italie, ces hautes fantaisies ont passé les Alpes. Le *Journal d'Alsace-Lorraine* dit qu'on se préoccupe de savoir si vraiment la Suisse ne serait pas liée à l'Allemagne par de mystérieuses conventions secrètes dont on a cru surprendre quelques indices inquiétants. Ainsi, à la quatrième inspection d'armée (prince Léopold de Bavière), certaines combinaisons militaires allemandes en Suisse laissent supposer une entente au moins passive avec ce pays. Certains dessous concernant la gare française du P.-L.-M. à Genève laissent également entrevoir des intrigues allemandes. Enfin, l'accueil empressé fait au désir du kaiser, d'assister aux manœuvres d'automne de l'armée fédérale a été remarqué.

Inutile de répéter que la Suisse entend rester neutre. Elle ne veut ni ne peut avoir de convention politique avec personne.

Autres sornettes :

La *Cronaca prealpina,* l'*Alto Adige* et quelques journaux de Vienne racontent que la Suisse va construire à la Bernina un fort puissant armé d'une artillerie formidable!!!

La question des jeux.

Le Conseil fédéral a décidé en principe de ne pas interdire d'une manière absolue les jeux de hasard dans les kursaals de la Suisse. Il s'est rallié à la manière de voir de son département de justice et police.

Ce département est chargé de convoquer les représentants des gouvernements de tous les cantons à une conférence dans laquelle seront débattus et arrêtés les principes d'après lesquels les jeux de hasard pourront être exploités à l'avenir dans les kursaals.

Socialistes et sociétés secrètes.

La section socialiste de Neuchâtel-Serrières avait nommé une commission de douze membres qui a travaillé de concert avec le comité à la préparation des prochaines élections communales pour examiner l'attitude du parti socialiste vis-à-vis des sociétés secrètes.

Elle a entendu deux rapports contradictoires, l'un présenté par le secrétaire, proposant, comme conclusion, que le parti socialiste ne confie jamais aucun mandat à un membre affilié à une société secrète; le second, présenté par le président, demandant que le parti ne fît aucune différence entre ses membres.

Après une longue discussion, c'est la première opinion qui a prévalu; par 43 voix contre une et une abstention, l'assemblée a décidé que le parti socialiste n'acceptera comme candidat au Conseil général et comme représentants dans les commissions de la commune aucun camarade qui serait affilié à une société secrète.

Incendiaire.

Le jour du Mardi gras un incendie éclatait dans les bâtiments de la broderie Giger, à Wallenstadt. On put s'en rendre maître mais les dégâts furent assez importants. Un examen des lieux démontra qu'il y avait crime; on retrouva, en effet, un foyer préparé dans une partie de l'immeuble : bois, papier et pétrole, que devait enflammer une mèche allumée de l'extérieur. La mèche avait brûlé, mais le feu n'avait pas pris.

Les soupçons se portèrent immédiatement sur quatre individus qui avaient cautionné l'entreprise pour une forte somme. L'affaire avait été mauvaise et les cautions allaient être obligées de payer. L'une d'elles, un aubergiste nommé Meyer, arrêté, fit des aveux. L'instruction aura à établir la part de responsabilité de chacun des quatre compères dans la tentative criminelle.

Le typhus.

Une violente épidémie de typhus sévit à Urnæsch (Rhodes-Extérieures). M. le Dr Mœsch a été désigné comme médecin officiel.

Trois enfants brûlés vifs.

Dans un incendie qui a éclaté samedi matin à Lachen-Venwil, St-Gall, trois enfants âgés de deux à six ans, qui étaient enfermés dans un appartement pendant l'absence des parents, ont péri dans les flammes.

Un peintre docteur en philosophie.

A l'occasion de son 50e anniversaire, le peintre Albert Welti a été nommé docteur honoris causa par la première section de la Faculté de philosophie de l'Université de Zurich.

Charivari.

Trois cents étudiants de toutes les facultés ont fait jeudi soir un charivari dans toutes les règles devant la maison du Dr Kolle, professeur d'hygiène et de bactériologie. Attirée par le vacarme des sifflets, des sirènes, des sonnettes, des crécelles, des couvercles de marmite et des cris discordants poussés par la jeunesse universitaire, une foule considérable s'est attroupée sur les lieux. La police se tenait prête à intervenir en cas de voies de fait ou de provocations. Après une demie-heure de tapage, les manifestants se sont dispersés sans incident.

Les cliniciens en veulent surtout au professeur Kolle de ses façons brusques et cassantes et de son manque complet de tact dans ses rapports avec les étudiants, chez lesquels ces particularités de caractère ont causé à la longue une vive irritation.

Restitution de Notre-Dame.

L'acte de cession de l'église de Notre-Dame aux catholiques romains par les catholiques libéraux moyennant payement de 200,000 fr. a été signé samedi en présence de délégués des deux groupes du canton de Genève.

Horaire d'été.

On annonce de bonne source que le Conseil d'Etat de Genève va recourir au Conseil fédéral contre la décision du Département des chemins de fer refusant de créer un nouveau train Genève-Lausanne destiné à rejoindre le rapide du Simplon.

Nouvelles Locales

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de Sion

Séance du 14 Février 1912.

Pavage de la ville.

Ensuite d'enquête faite par le Bureau et sur la proposition de la Commission des Travaux Publics, il est décidé de procéder dès cette année au pavage des rues de la Ville en adoptant à cet effet le pavé de grès et d'accomplir ce travail par voie budgétaire.

Travaux publics de 2me catégorie en 1912.

Le Conseil arrête comme suit les travaux publics principaux à exécuter en 1912 dans le périmètre de la Ville :

a) pavage de la rue des Portes-Neuves, ce travail comprendra une bande centrale en pavé de grès avec latéral en boule du Rhône;

b) trottoir à la route des Creusets, en prenant acte de la subvention de 1.000 fr. offerte par des propriétaires bordiers;

c) construction du lavoir public à l'entrée du quartier agricole;

d) établissement des V.-C. et dans la partie nord de la ville .

En outre il est décidé d'étudier dès cette année la réfection, soit la mise en état de la partie supérieure du grand Pont.

Quartier agricole.

Le Conseil arrête la mise en vente, par voie d'enchère publique des parcelles de terrain Nros 11, 12, 20 & 22 au quartier agricole en chargeant le bureau de l'exécution prochaine de cette décision.

Pont Mutti sur la Sionne.

Constatant que le ponceau établi par l'entrepreneur Mutti sur la Sionne, à Ste-Marguerite, pour le passage de voie Décauville constitue un danger en cas de crue d'eau, le Conseil ordonne au prénommé de surélever ce pont à la hauteur de celui construit en aval et de lui donner un caractère provisoire, permettant un rapide enlèvement.

Ecurie sous le Scex.

Le Conseil décide de louer les écuries communales sous le Scex, en dehors de service militaire et passe au bureau plein pouvoir à cet effet.

Salubrité publique.

La démission présentée par le Dr Albert Roten, comme membre de la commission de salubrité publique est acceptée avec remerciements pour les services rendus. Le Dr F. Ducrey, médecin de district, à Sion, est appelé aux fonctions de membre de la commission précité.

Censeur des S. I.

Sur la proposition de la commission sont nommés censeur des comptes des S. I. C.-A. de Courten, ancien président, pour l'exercice de 1911, & A. Bruttin, conseiller, pour les exercices de 1911-1912.

Secours à des sinistrés.

Il est voté en faveur de Quarroz Casimir & Zacharie, à Arbaz, victimes d'incendie, un secours de 100 fr. pour tenir lieu de la quête que le Conseil d'Etat les a autorisé à faire dans la commune.

Navigation du Rhône au Rhin

On nous écrit :

Une séance importante, à laquelle ont pris part 21 représentants de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin, a été tenue le 27 février dernier, à Auvernier, pour entendre les rapports des deux commissions d'étude constituées par le Comité central. Etaient présents :

Pour le canton de Neuchâtel : MM. L. Perrier, conseiller national ; Berthoud, directeur des travaux de la ville de Neuchâtel ; Savoie-Petipierre, président de la section neuchâteloise de l'Association ; O. Bossy, industriel à Serrières ; Haefliger, directeur de la Société de navigation à vapeur des lacs de Neuchâtel et Morat.

FEUILLETON DU NOUVELLISTE VALAISAN

30

La Morte

par

OCTAVE FEUILLET

de l'Académie française

30 mars.

Je me suis bien amusé hier soir... Mais procédons par ordre.

A la suite des déclarations si nettes de ma femme, j'ai dû m'attendre que j'aurais un jour ou l'autre à soutenir la lutte, non pour la vie, mais pour l'honneur. J'ai bien essayé de me convaincre, comme ma femme m'y avait engagé, que nos charmants ancêtres du siècle dernier étaient dans le vrai quand ils se passaient mutuellement et même quand ils se confiaient leurs fredaines conjugales. Bien que soulagé de beaucoup de préjugés, je ne puis me hausser à ce degré de philosophie. J'avoue qu'en bonne logique ma femme a raison dans ses théories sur le mariage. Elle a raison de dire que l'amour unique et perpétuel du même homme pour la même femme, et réciproquement, est une absurdité contre nature. Il est certain que les croyances spiritualistes ont seules qualité pour éterniser la fidélité conjugale, par la raison qu'elles ne consacrent pas seulement dans le mariage l'attrait passager de deux corps et de deux esprits, mais qu'elles prétendent unir deux âmes immortelles. Il est encore certain qu'entre deux francs matérialistes comme ma femme et moi, le mariage, perdant sa base religieuse, n'est plus qu'une convention sociale, et qu'il paraît raisonnable de s'entendre amicalement entre époux pour jouir de ses avantages et pour en répudier les sujétions. Oui, tout cela est parfaitement scientifique. Mais il faut croire que les procédés de la science ne sont pas applicables à toutes les choses de ce monde, et en particulier aux choses de l'ordre moral... Quant à moi, je conviens que j'en étais arrivé, il y a une quinzaine de jours, à force de logique, à me persuader que les théories de ma femme étaient légitimes, et que je ferais preuve, comme elle, d'une conception supérieure de la vie en acceptant le pacte d'indépendance réciproque qu'elle m'avait proposé. Mais, comme j'ouvrais la bouche pour lui communiquer ma résolution, les paroles me restèrent dans la gorge, parce que, malgré toute la logique du monde, je sentis que j'allais commettre une lâche infamie. Il y a décidément quelques préjugés dont je ne me déferai jamais, et je demeurerai toujours à quelques égards un esprit faible.

Il y avait donc, hier soir, chez la vieille duchesse, une représentation théâtrale qui se composait de tableaux vivants où ma femme devait jouer plusieurs rôles. Sa beauté sculpturale se prête merveilleusement à ces sortes d'exhibitions. Je ne l'accompagne plus dans le monde aussi assidûment qu'autrefois; mais, je l'y suis encore cependant assez souvent pour ménager les bienséances, et aussi pour me tenir au courant. Depuis l'avertissement qu'elle avait eu l'obligeance de me donner, je ne pouvais guère douter qu'elle n'eût un amour en tête, et je me préoccupais avec un intérêt facile à comprendre d'en connaître l'objet. Cela ne me fut pas difficile. Ma femme, qui m'a vu fort amoureux d'elle et qui, en conséquence, me méprise passablement, n'a pas cru qu'elle eût à se gêner beaucoup avec moi.... Il y a dans une des grandes ambassades en résidence à Paris, un jeune prince d'une remarquable beauté dont les attentions auprès de madame de Vaudricourt ne sont, depuis quelque temps, un mystère pour personne. Les rencontres au bois, au théâtre, au bal et même à ma propre table, étaient trop fréquentes pour échapper même à l'œil d'un mari. Toutefois, autant que je puis avoir de compétence en ces matières, les choses se maintenaient dans les limites de la coquetterie. Je dois dire que je n'aime pas le prince. Tout sentiment de jalousie à part, il me déplaît; c'est un grand homme brun avec de gros yeux de scarabée, et de longues moustaches retombantes, dont il semble particulièrement fier : il montre ses dents à la façon des danseuses de ballet dans un sourire perpétuel. Sa satisfaction de lui-même est indiscutable.

Le prince figura dans plusieurs tableaux où sa belle prestance, ses costumes superbes, et ses dents éblouissantes sous ses moustaches noires, recueillirent tous les suffrages. — Enfin, il parut avec ma femme dans un groupe à deux personnages représentant Judith et Holopherne. Au moment où le rideau se levait, Judith saisissant son sabre d'une main, s'appuyait de l'autre sur la couche d'Holopherne, et se penchait sur lui pour s'assurer, avant de frapper, qu'il était endormi. — Ils étaient vraiment fort beaux à voir tous deux dans cette situation, ma femme étalant sa main blanche sur la peau d'ours qui couvrait la couche, et attachant ses grands yeux sauvages sur le visage de sa victime : — Le prince, les lèvres entr'ouvertes par le sourire d'un doux rêve, avec ses disques d'or aux oreilles, et sa barbe tressée à la mode assyrienne. — On redemanda le tableau.

J'étais dans les coulisses où je faisais les fonctions de régisseur et de metteur en scène. De cette place privilégiée, je crus m'apercevoir, à tort ou à raison, qu'à l'instant où le rideau se baissait, le visage de Judith et celui d'Holopherne déjà fort rapprochés dans le cours du tableau, se rapprochaient encore davantage.

J'eus le bonheur, la minute d'après, de pouvoir rendre un petit service au prince. Il s'agissait de l'aider à se défaire de sa barbe assyrienne, qu'il avait dû fixer avec un appareil de cordons très compliqué. Je saisis avec empressement une paire de ciseaux, et je coupai les cordons : mais en même temps, par je ne sais quelle distraction, j'eus la maladresse de couper une des longues moustaches du prince.

(A suivre).

Pour le canton de Vaud : MM. H. Develey, ingénieur en chef du canton de Vaud ; H. Eternod, conseiller communal à Yverdon ; J. Fornallaz, président de l'Association vaudoise ; Eug. Francillon, négociant à Lausanne.

Pour le canton de Fribourg : MM. Paul Mermoud, député, conseiller communal à Fribourg ; Porcelet, délégué du conseil communal de la société de développement d'Estavayer, et Maurer, ingénieur, directeur des services industriels de Fribourg.

Pour le canton de Berne : MM. Huser, stadtbaumeister ; Diem, secrétaire de la chambre de commerce ; Ruch, entrepreneur de dragages ; Spichiger, négociant, tous à Bienne.

Pour le canton de Genève : MM. le Dr Georg, secrétaire de la chambre de commerce ; Sauvin, expéditeur ; Le Coultre, expéditeur, et Baron, de la maison Natural, Le Coultre et Cie, et G. Autran, vice-président central de l'Association.

La commission pour le développement de la navigation commerciale sur les lacs du Jura, présidée par M. Savoie-Petipierre, a entendu un rapport très complet de la maison Natural, Le Coultre et Cie, sur le trafic probable et l'organisation d'un service de cabotage sur les lacs jurassiens. Ce rapport, dont les conclusions ont été adoptées, recommande l'introduction à titre d'essai, d'un service mixte de voyageurs et de marchandises, au moyen des bateaux à vapeur actuels, dont le nombre va être prochainement augmenté, par la mise en service de deux nouveaux bateaux-salon, plus spécialement destinés au transport des voyageurs; après cette période d'essai, on pourrait affecter de nouvelles unités, telles que des bateaux-porteurs, au service exclusif des marchandises, puis développer encore le trafic ultérieurement à l'aide de remorqueurs et de chalands pour les gros matériaux, tels que pierres, sables et graviers.

Les éléments du trafic et l'économie réalisée sur le transport par rail dans les régions intéressées, paraissent suffisants pour justifier cette tentative, qui aura aussi l'avantage de préparer les riverains à l'usage de la grande navigation, dont les efforts de l'Association tendent à assurer la réalisation.

La commission d'enquête économique a constaté ensuite les résultats, déjà très complets, obtenus dans plusieurs cantons, en particulier, Vaud, Neuchâtel et Fribourg. A Genève et dans le Valais les questionnaires envoyés reçoivent jusqu'ici un accueil peu empressé : les négociants et industriels genevois en particulier devraient témoigner plus de confiance à la commission d'enquête, qui fait procéder, avec une discrétion absolue, au dépouillement des réponses qui lui parviennent. Tout le travail est confié à M. G. Autran, rapporteur de la commission, « qui a seul connaissance des renseignements envoyés » : les réponses sont transcrites dans les formulaires de dépouillement avec un numéro d'ordre, en sorte que le nom des négociants, ainsi que la provenance ou la destination de leurs marchandises, sont, d'emblée, éliminés des statistiques à établir.

Soleure et Argovie font espérer prochainement de nombreuses réponses; le canton de Berne continue son enquête avec zèle.

Quant aux premiers résultats obtenus à ce jour, ils semblent, quoique encore fort incomplets, justifier les prévisions de l'Association; le tonnage net annoncé s'élève en effet à 300.000 tonnes pour la Suisse romande, soit à la moitié du total prévu; ce chiffre ne comprend que les céréales, les produits agricoles, les charbons et les matériaux de construction. Lorsque l'enquête aura été étendue aux cantons de Berne, Soleure et Argovie, et appliquée partout aux produits industriels et métallurgiques, aux métaux, aux bois et aux engrais, ainsi qu'au transit international, on peut espérer que l'importance du trafic total dépassera 600 mille tonnes par an, ce qui assurerait la rentabilité de l'entreprise dès les premières années de l'ouverture de la navigation.

Ajoutons en terminant que l'économie moyenne des transports par eau, calculée aussi exactement que possible, s'élève pour le trafic interne suisse à 55 % du prix du transport actuel par rail, en tenant compte de l'intérêt et de l'amortissement du capital engagé.

Les résultats complets de l'enquête économique ne pourront être publiés que l'automne prochain. Ils fourniront, nous le pensons, un argument décisif en faveur de l'introduction de la navigation intérieure en Suisse.

Conférence des horaires.

Voici les principales décisions des conférences qui ont eu lieu du 21 au 23 février, concernant l'horaire d'été pour 1912 :

Lac Léman : création d'une course Ouchy-Bouveret, avec arrêt à Pully et Cully, le dimanche, en juillet et en août.

Tramways lausannois : augmenter de deux minutes le temps de parcours du train 29 Savigny-Marin et maintien jusqu'en Marin du train 208.

C. F. F. : service postal dans les trains 207 et 217 Pontarlier-Domodossola.

Arrêt à Pully du train 3103.

Arrêt de trois minutes du train 1137 à Aigle.

Adjonction de voitures de troisième classe au train 3103 Lausanne-Montreux.

Amélioration dans la mesure du possible des correspondances entre Vallorbe et Neuchâtel.

Adjonction de wagons pour le transport de lait frais au train 3231 Lausanne-Yverdon.

Montreux-Oberland : Arrêt aux Granges du train 236, le dimanche.

Subventions fédérales.

Des subventions fédérales sont accordées au Valais, pour : étable sur l'alpe Planachaux, commune de Champéry ; devis fr. 7600. Chemin d'accès de 720 m. de long sur 1 m. 50 de large ; do. francs 2600. Canalisation d'eau potable de 360 de long avec deux bassins ; devis fr. 1800, total fr. 12.000. Subsides : cantonal 10% ; communal 25%. Maximum du subside fédéral fr. 3000.

Canalisation d'eau potable de 500 m. de long avec deux bassins sur l'alpe Champéry, commune de Val-d'Illiez ; devis fr. 2330. Subside cantonal 10% ; 25%. Maximum du subside fédéral : fr. 587,50.

Canalisation d'eau potable de 630 m. de long avec deux bassins sur l'alpe Les pas, commune de Champéry ; devis fr. 2500. Porcherie ; devis 1800 fr., total fr. 4300. Subsides : cantonal 10% ; communal 25%. Maximum du subside fédéral : fr. 1075.

Etable (sans fromagerie, etc.) sur l'alpe Le Fay, commune de Vérossaz ; devis fr. 10,000. Canalisation de 50 m. de long avec deux bassins ; devis fr. 500 ; total 10,500. Subsides cantonal 15% ; communal 25%. Maximum du subside fédéral : fr. 2625.

Etable sur l'alpe Le Caiceux, commune de Val-d'Illiez ; devis fr. 9800. Subsides; cantonal 15% ; communal 25%. Maximum du subside fédéral ; fr. 2450.

Correction du torrent de Crettex sur 60 m. avec un pont sur l'alpe Châlin, commune de Val-d'Illez ; devis fr. 3000. Etable; devis fr. 6000 total fr. 9000. Subside de la municipalité de Collombey-Muraz, 30%. Maximum du subside fédéral : fr. 2250.

Canalisation de 1775 m. de long avec trois abreuvoirs à deux bassins chacun sur les alpes Champéry. Esserts et Champ, commune de Val d'Illiez; devis fr. 8400. Subsides : cantonal 10 %; communal 25 %. Maximum du subside fédéral : fr. 2100.

Canalisation de 340 m. de long avec deux abreuvoirs à deux bassins chacun sur les alpes La Palaz et la Giète, commune de Val d'Illiez; devis fr. 2000. Subsides; cantonal 10 %; communal 25 %. Maximum du subside fédéral : fr. 500.

Autobus alpestre.

Le Département fédéral des chemins de fer vient d'être saisi d'une demande de concession à laquelle on ne peut pas dénier le mérite de l'originalité. Les auteurs de la demande : MM. Rœmer, banquier à Zurich et à Paris, et Isler, technicien, se proposent d'établir une ligne d'autobus entre Seewen-Schwytz et Glaris par le col du Pragel. Mais, dira-t-on, il n'y a pas de route au Pragel! L'originalité du projet consiste précisément à s'en passer : il suffira d'établir un double passage dallé, de faible largeur, sur lequel rouleront les roues de l'autobus.

L'avantage de cette combinaison réside dans l'économie des frais d'établissement. Les auteurs de la demande évaluent la dépense à 2 millions et demi, tandis que la maison Frotté, qui demande la concession d'un chemin de fer à voie étroite, table sur une dépense de 8 millions. Il est à remarquer que le système Isler ferait droit à toutes les exigences d'un trafic rapide, puisque le trajet serait effectué en deux heures vingt minutes ; il se prêterait également au service des marchandises. Il rendrait en même temps des services comme route stratégique, puisqu'on pourrait l'utiliser pour d'autres véhicules. On semble même admettre que des automobiles et autres voitures pourraient circuler sur cette voie en temps ordinaire.

La question mérite d'être étudiée, encore qu'on l'envisage de divers côtés avec un certain scepticisme. La concession de la route du Pragel serait suivie en effet de demandes portant sur d'autres lignes alpestres. On établirait ainsi des communications entre le Bas-Valais et Chamonix par la Tête-Noire ou le col de Balme; on relierait Martigny avec Aoste par le val d'Entremont ou le val Ferret. Du Haut-Valais on se rendrait à Airolo par le col du Nuffenen; de Gœschenen à Meiringen par le Susten; de Biasca dans le Haut-Rhin et de là dans le canton de Glaris. Ce serait notre « route des Alpes »!

Pour l'arboriculture.

En ce moment de réveil de la nature, nous voyons de tous côtés les propriétaires petits et grands s'occuper de faire la toilette de leurs arbres fruitiers. C'est, en effet,le moment de les préparer à nous donner de beaux et de nombreux fruits. Mais n'obtient pas un bon rendement qui veut, car, ici comme ailleurs, il faut du goût, de la persévérance et du savoir-faire. C'est pour contribuer à ce résultat que l'*Agenda du Valais* consacre régulièrement chaque année quelques pages à l'arboriculture (Voir p. 244-253). Il y est traité non seulement des soins à donner aux arbres fruitiers, cela pour chaque saison de l'année, mais encore des engrais tout particulièrement conseillés pour l'arboriculture. Pour renseigner ceux que cela intéresse, un tableau spécial s'y trouve établi de façon ingénieuse indiquant les parasites et maladies de quelques arbres fruitiers avec, en regard de leur description, les traitements recommandés pour les combattre.

L'*Agenda du Valais* contient du reste encore plusieurs autres pages intéressant les agriculteurs d'une manière générale, et où il est question successivement de l'emploi de quelques engrais, avec formules pour les principales cultures. Nous y renvoyons ceux que cela concerne, en faisant remarquer que l'édition de 1912, de l'*Agenda du Valais*, ne va pas tarder à être épuisée. Le petit nombre d'exemplaires qui reste se trouve à la disposition des amateurs qui, si leur localité ne possède pas de dépôt, pourront néanmoins l'obtenir en adressant leur demande ainsi :

Case postale 14046, Sion.

Martigny.

Samedi a eu lieu devant le Tribunal de l'arrondissement les débats de la malheureuse affaire Vitchard. Au moment où nous écrivons, le jugement n'a pas encore été rendu. Le ministère public réclamait la peine de mort.

Pèlerinage.

Le Pèlerinage de la Suisse Française à Lourdes aura lieu du 1er au 9 mai. Les inscriptions se font, comme d'habitude, chez M. le Rd Curé de Champéry. Nous donnerons, plus tard, des détails de cet intéressant pèlerinage.

St-Maurice.

Samedi, le Tribunal a jugé le cas de A. L., l'incendiaire de Vernayaz. Le coupable a été condamné à quatre mois de prison avec sursis, après une très habile plaidoirie de M. Denis Morand.

— On a arrêté un voleur, sujet étranger, au moment où il s'apprêtait à dévaliser une villa située aux Caillettes. On se demande si l'individu n'a pas commis d'autres vols, notamment à Monthey où l'on a remarqué certaines empreintes suggestives.

La chicorée à café

La chicorée à café est une plante industrielle qui pourrait se cultiver chez nous, en Suisse, au moins en petit, car nous sommes fortement tributaires de l'étranger pour cet article. Ainsi, sous la rubrique de « Racines de chicorée sèches et figues torréfiées », nous avons importé 5.961.300 kilos pour 1.311.466 francs.

La chicorée se trouve à l'état sauvage au bord des chemins, où on la considère comme mauvaise herbe. C'est par la culture qu'on l'a perfectionnée et rendue propre à l'alimentation. On la cultive dans tous les jardins potagers, où elle donne un très bon légume vert. On en fait aussi de la salade, après avoir été blanchie en la privant quelque temps de lumière. Par une culture spéciale, on en fait aussi une salade dite Barbe de capucin, qui a un goût amer. La chicorée scarole est également cultivée comme légume ; c'est une très bonne salade, quand elle a été attachée par un temps sec ; elle blanchit ainsi et, quinze jours après, on peut la consommer.

La chicorée à café est celle sur laquelle nous voulons attirer l'attention des cultivateurs. La plante est cultivée en grand pour ses racines, qui sont très développées et qui. bien séchées et pulvérisées, remplacent en partie le café, dont elle est un succédané.

Les meilleures variétés de chicorées à café sont celles de Magdebourg et celles de Brunswick.

Les terres de consistance moyenne sont les terres qui lui conviennent le mieux, car la chicorée à café craint un peu la sécheresse. C'est une plante gourmande, c'est-à-dire qui demande de l'engrais de fumier bien décomposé. Les engrais chimiques lui conviennent aussi, et il ne faut pas les épargner si on veut avoir un bon produit.

Les semis de la chicorée à café se font en avril et mai en lignes, plutôt un peu tard pour leur éviter les retours de froid, mais surtout parce que les semis tardifs ont l'avantage d'éviter leur montée en graine, ce qui serait la perte de leur valeur. On emploie environ 8 kilos de graine par hectare, car les pieds de chicorée doivent être un peu espacés. Un très léger hersage suffit pour étendre la graine sur une terre bien ameublie. Pendant la végétation, on donne plusieurs sarclages ou binages pour tenir la terre toujours meuble et propre. Si on enlève les feuilles, il faut le faire tard dans la saison ; on peut les donner au bétail,, mais pas aux vaches laitières, parce qu'elles communiquent au lait un goût d'amertume.

Les racines, comme les betteraves, sont arrachées en octobre, avant les grands froids et après qu'on leur a enlevé les feuilles.

Le produit en racines, en bon terrain, peut être estimé de 25 000 à 30 000 kilos par hectare.

Inutile de s'étendre plus longuement sur la culture de la chicorée à café qui est toute semblable à celle de la betterave fourragère.

Les racines qui ressemblent beaucoup comme forme aux carottes, sont rentrées à la ferme pour être légèrement décolletée et bien lavées, elles sont alors bonnes à vendre.

Quelques mots sur la fabrication de la chicorée à café seront intéressants à connaître.

Les racines de la chicorée à café sont coupées longitudinalement en quatre ou six morceaux suivant leur grosseur et on les porte dans une étuve chauffée à 50 degrés environ en ayant soin de les retourner de temps en temps. Au bout de 12 heures elles sont sèches et on les appelle Cossettes. On les torréfie dans un cylindre qui tourne comme une rôtissoire à café. La torréfaction étant terminée, on ajoute 2 % de mélasse qui communique une couleur brune.

Le grillage étant terminé on fait refroidir les racines coupées et on les broie pour en faire une poudre brun rougeâtre, c'est la chicorée du commerce.

On obtient environ 30 kilos de cossettes sèches par 100 kilos de racines vertes, 100 kilos de cossettes sèches donnent 75 kilos de cossettes torréfiées.

Comme on le voit, la culture et la préparation de la poudre de chicorée qu'on mélange au café, qu'elle bonifie souvent, n'offre pas de grandes difficultés, aussi croyons-nous que les cultivateurs au lieu d'acheter la chicorée pour leur café pourraient la préparer eux-mêmes. Elle pourrait n'avoir pas toutes les qualités de celle du commerce, mais elle reviendrait moins cher. La culture pourrait se faire dans un coin du jardin comme les autres légumes et sans frais appréciables. La transformation en poudre n'offrirait pas non plus de grandes difficultés.

C. B.

NÉVRALGIE MIGRAINE, INSOMNIE, Maux de Tête
Seul REMÈDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 poudres) 1 50. Ch. Bonnecin, phien, Genève
Toutes Pharmacies Exiger le „KEFOL"

La famille MATHIEU-BORGEAT, de Vernayaz, exprime sa vive reconnaissance à toutes les nombreuses personnes qui ont bien voulu prendre part à son deuil. 118

Le teint devint frais et rose.

Je fis usage de l'Emulsion Scott pour ma fillette, âgée d'un an, qui avait beaucoup de peine à mettre ses dents et dont le teint manquait de fraîcheur. Après l'emploi de quelques bouteilles, les dents percèrent sans douleur et le teint devint frais et rose. Brisek, près Zell (Lucerne), 14 novembre 1910. (Signé) Mme Frey. Les enfants qui, durant les premiers mois, prospèrent à merveille, deviennent souvent désagréables pendant la dentition. Afin d'éviter ces dérangements si préjudiciables à l'enfant et à la mère, il est recommandé de leur donner régulièrement de l'Emulsion Scott. Seulement, il faut veiller à ne se procurer que la véritable EMULSION SCOTT, la seule émulsion qui s'est conquis une brillante renommée depuis 35 ans. Prix: 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies. Scott et Bowne, Ltd., Chiasso (Tessin).

Aux rhumatisants

nous recommandons **l'emplâtre Rocco** doublé de flanelle, dont l'efficacité contre **les rhumatismes, les lumbagos, les douleurs des membres** s'est affirmée dans des milliers de cas. Veiller à l'authenticité de la marque Rocco. H 7550 Q 1383

En vente partout à 1 franc la boîte.

Refroidissement

Les Pastilles Wybert, dites **Gaba,** de la Pharmacie d'Or, à Bâle, m'ont donné pour moi-même, pour mes enfants et pour des personnes âgées, de brillants résultats contre les toux violentes, les maux de cou et les catarrhes de la gorge. **J. M., à Zurich.**

En vente partout à 1 franc la boîte.
Demander strictement les «Pastilles Gaba».
H 7000 Q 1349

Buvons du bon vin

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs et amis que sur les conseils de M. **l'Abbé Clavel,** leur directeur, **MM. les propriétaires des beaux vignobles de St-Charles (Côtes du Rhône) se sont réunis sous le nom d'Union catholique.** Ils ne vendent que le vin de leur récolte. Le rouge est livré à partir de 88 francs la barrique de 220 litres et le blanc à partir de 110 francs, logé, rendu franco de port à toute gare de Suisse désignée par l'acheteur. Echantillons gratis. Ecrire à M. le directeur de **l'Union catholique,** à Vergèze (Gard), France. H 1075 X 1283

Nos chaînes or en charnière
Ire qualité

(Tube creux en or, garni de composition tenant argent, quantité de fin à la fonte 110/1000 or fin) **se comportent pendant de longues années comme celles en or massif** et représentent le mieux ce qu'on fabrique actuellement dans cet article. Demandez, s. v. p., l'envoi gratis de notre catalogue 1912 (env. 1500 dessins phot.).

E. LEICHT-MAYER & Cie., Lucerne,
KURPLATZ No 17.
H 5200 Lz 1365

Sauf les cas exceptionnels, les **communiqués** ayant un caractère commercial, ainsi que les communiqués de Sociétés, fêtes, concerts, etc., ne seront insérés que **s'ils sont accompagnés d'une annonce.**

Derniers billets
encore quelques uns seulement, pour **la loterie des Mayens de Sion.**

Tirage 15 mar

Envoi contre remboursement
Liste de Tirage 0.20 cts
S'adr. Papeterie MARSCHAL
Martigny. 11

Nous sommes

les principaux consommateurs de votre café aux céréales « Sanin » que nous trouvons excellent ; nous écrit... Mme E. G.

Constantine (Fribg), le 4 IX 1910

Original à disposition !

" Sanin ,, se recommande à chacun par sa bonne qualité et son bon marché, 50 et 75 le paquet. 1333

Le Bureau des Marchandises

114 des C. F. F. à St-Maurice, vendra

le 14 courant à 2 h.

deux barils de harengs de 70 kg.

Commune de Bex

L'administration communale de Bex prendrait encore

quelques têtes de jeunebétail

pour la consommation des fourrages sur le Pâturage des Grandes Ilos.

Les demandes d'inscriptions seront reçues par le soussigné jusqu'au mardi 12 mars prochain avant 5 h. du soir.

Bex, le 1er mars 1912 115

Henri Pittier, inspecteur des travaux

La meilleure manière

de se rendre compte de la valeur d'un produit est 1° de l'essayer, 2° de se renseigner. Or, au moment où l'élevage va commencer, nous ne saurions assez recommander aux agriculteurs de se renseigner auprès de leurs collègues qui ont employé le **Lacta-veau** avec soin, et tous leur diront qu'ils ont été **entièrement satisfaits** à tous égards : croissance, fonctions, santé, développement de l'ossature; et qu'ils ont fait une **énorme économie de lait**. le Lacta—Veau pouvant le remplacer entièrement dès 3 mois. Ce fait résulte d'expériences faites chez de nombreux éleveurs et en particulier à la Station d'essais de Gland, sur **17 veaux**. La valeur spéciale du **Lacta-Veau** provient de ce qu'il peut être donné dès 15-20 jours (suivant méthode qui se trouve dans chaque sac). Exiger le **Lacta-Veau**, bien frais, et en sacs plombés. Photographies des veaux à disposition chez les dépositaires. Agriculteurs! n'attendez plus, mais faites un essai et vous serez satisfait.

VINS

Bon vin rouge français *garanti naturel*

par l'analyse cantonale, **à 45 fr. l'hectolitre.**

Vin blanc 50 fr. l'hectolitre

5 % de rabais sur livraisons depuis 500 litres

--- Prix à convenir par wagon complet ---

Echantillons sur demande. — Dégustation

Maison A. ROSSA, vin en gros, MARTIGNY

Spécialité de vins d'Italie en fûts et en bouteilles. 1160 b

Widmann & Cie

FABRIQUE DE MEUBLES

(près de l'église prot.) **Sion** (près de l'église prot.

Ameublements complets d'hôtels, pensions, villas, restaurants, etc.

Grand choix de mobilier de chambre à coucher, salon, chambre à manger.

Glaces, tapis, rideaux, chaises de Vienne, coutil, crin animal et végétal. 1168

Marchandise de choix. — Prix avantageux.

- Pépinières -

GRAND CHOIX de pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers' cognassiers. Hautes et basses tiges. — Variétés d'élite garanties — Griffes d'asperges géantes hâtives d'Argenteuil. 1398

Prix avantageux. Remise pour vendeurs.

Ch. PETER, Domaine des Iles, Martigny

Comme **Dépuratif**

Exiger la **Véritable**

Salspareille Model

Le meilleur remède contre boutons, dartres, épaississement du sang, rougeurs, maux d'yeux, scrofules, démangeaisons, gouttes, rhumatismes, maux d'estomac, hémorroïdes, affections nerveuses, etc. — La Salsepareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des époques et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses attestations reconnaissantes. Agréable à prendre.— Un flacon fr. **3.50**, demi bout., **5** fr. une bouteille d'une cure complète), **8** fr. 1414

Dépôt général et d'expédition : **Pharmacie centrale**, rue du Mont-Blanc, *9*, **Genève.**

En vente dans toutes les pharmacies

Le Nouvelliste

est en vente à la première heure aux kiosques des gares de

Brigue	Aigle	Fribourg	Yverdon
Sion	Montreux	Genève	Neuchâtel
Martigny	Vevey	Romont	Payerne
St-Maurice	Lausanne	Bulle	

5 ct. le numéro

Achetez vos graines

chez Mme Vve LUISIER, St-Maurice. 109

Vous en serez satisfaits!

Voulez-vous avoir l'heure exacte

pour 5 frs.

Ecrivez aux

Grands Magasins d'Horlogerie

SAGNE-JUILLARD

La Chaux-de-Fonds

et vous recevrez contre remboursement.

1 montre d'homme. gar. 1 an

1 jolie chaîne gourmette, solid.

1 bel écrin 742

Le tout avec garantie écrite.

Bonne occasion pour revend.

Faculté de retour en cas de non convenance.

400 élèves en 3½ ans

95 % de succès. 1405

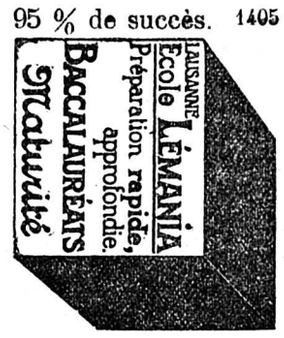

Viande de chevaux et de mulets

1379

à bouillir	le kg. fr.	1.—
à rôtir, pour beefsteaks		
pour saucissons et pour sécher (sans os)	fr.	1.20
Graisse de cuisine le kg.		1.20
Langues fumées la pièce		2.—
Viande fumée	le kg.	1.60
Schüblinge	la paire	0.30
Cervelats. saucissons fumés et saucissons de Vienne la paire		0.20
Gendarmes		0.20

Par 25 paires franco de port.

J. DRELLER, boucherie, Bâle

Institut - Minerva -

Zurich, IV 1382

PRÉPARATION rapide et approfondie

Polytechnicum et à l'Université Maturité

MALADIES de la PEAU

Ulcères, etc.

Mû par un profond sentiment de reconnaissance, un monsieur offre gratuitement d'indiquer un moyen de se guérir rapidement, sûrement, sans danger et sans douleur, de toutes ées affections.

Case postale 20443, Lausanne-Gare. 733

Tirage 27 mars

Irrévocable. Sans renvoi possible

Lots

de la loterie pour la Caisse de chômage ouvriers horlogers (5616 lots en espèces). Les billets seront bientôt tous vendus. L'envoi contre remboursement ne se fera que très peu de temps encore par

l'Agence centrale Berne

Passage de Werdt Nr 198

Les billets pour la station de repos à Mayens de Sion sont tous vendus. La liste de tirage paraîtra fin mars 1390

Remède naturel et bon marché

Extrait du meilleur pin de Norvège

Goudron Burnand

Produit suisse

30 ans de succès contre **Catarrhes, Toux Bronchites**

Hautes récompenses aux expositions

Fr. 1.50 dans toutes les Pharmacies 1856

Imprimerie St-Augustin

St-Maurice

Impressions en tous genres.

LISEZ CES PRIX

La Fabrique de Meubles

MAISON COMTE

Genève 25-27, Bd Hélvétique 25-27 Genève

offre à son honorable clientèle les meubles et objets mobiliers aux prix suivants :

100 chambres à coucher, dep. **58 à 1.200** fr.

Salles à manger, dep. **85 à 2.000** fr.

Salons complets, dep. **150 à 2.500** fr.

Grand choix de fauteuils, dep. **35** fr.

Chaises long., très soignées, dep. **100** fr.

Canapé lit, bon courant, dep. **29** fr.

Divan, article très soigné, dep. **105** fr.

Canapé Ls XIV, Ls XV, Ls XVI, dep. **90** fr.

Chaises, b. forme, laqu. bl. **15** fr.

Commode Louis XV, marquetée, marbre rouge, côtés galbés, **145** fr.

Vitrine palissandre, vernis Martin, **155** fr.

Grand choix d'étagères à musique, dep. **20** fr.

500 glaces, dep. **2.25** fr.

Canapé Ls XV, dep. **70** fr.

Canapé Ls XIV, XVI, dep. **75** fr.

Canapé Lambrequin, pouf. etc., dep. **75** fr.

Arm. à glace, noyer, **125** fr.

Prie-Dieu soigné **28 fr.**

Coin-de-feu Henri II **9.50** fr.

Table de salle à manger, noyer, 12 couverts **55** fr.

Buffet de salle à manger, **145** fr.

Lavabos marbre d. **22** fr.

Table ronde noyer, dep. **19** fr.

Canapé Ls XVI, laq. blanc, sculpté **72** fr.

Bahuts Ls XV, vernis Martin, palis. poli **190** fr.

Jardin. bambou dep. **32** fr.

Porte manteaux av. porte parapluies et glace biseautée, **23** fr.

Gd choix de bureaux depuis **55** fr.

Coiffeuse Ls, XV, noyer sculpté, glace bis, **145** fr.

Fauteuils Voltaire depuis **27** fr.

» Ls XV dep **32** fr.

» Henri II, cuir, **60** fr.

» de bureau, noyer poli, **15** fr.

» de bureau à vis, siège et dos vannés, **27** fr.

Coin-de-feu Henri II.noyer paille, couleurs, **9.50** fr.

Coin-de-feu vénitien, **11** fr.

100 tab. à ouvr. dep.**22** fr.

Sellett, dess faience **23** fr.

Colonnes de salon, **14** fr.

Porte - Potiches, noyer, depuis **18** fr.

Fauteuil Ls XIII, noy.**26** fr.

Fauteuil percé, noyer, av. vase, **30** fr.

Meubles Boule riches.

Chaises Henri II, cuir, dep. **16** fr.

Grand choix d'étagères, depuis **7** fr.

Spécialité de meubles massifs riches et ordinaires

Grand catalogue illustré gratis 1276

Grand choix de salles à manger, chambres à coucher, salons de tous styles

Tentures — Tapis — Linoléum — LITERIE, crins, plumes, duvets — Glaces

(Meubles résistant à la pluie)

Meublez-vous à la **MAISON COMTE** 25-27, Boulevard Helvétique

vous serez bien servi et dépenserez peu d'argent.

Toute commande supérieure à **100 fr.** sera expédiée franco dans toutes les gares des Chemins de fer fédéraux.

Rayon spécial de location de meubles, hygiène, propreté, solidité. bon marché.

Maison fondée en 1882 — Diplôme d'honneur 1889 — Prix d'honneur 1901-1903 — Médaille d'argent 1903.

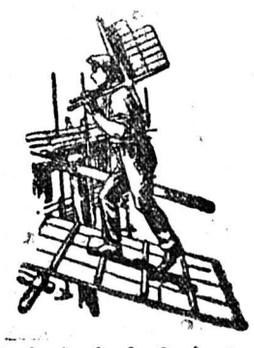

Matériaux de construction

Fabrique de **carreaux** pour **dallages** et de **tuyaux** en **ciment**

Gétaz & Romang

Vevey et Lausanne

Dallage et revêtements céramiques. Appareils sanitaires pour W.-C., Bains, etc. 1183

VISITEZ

Les grands Magasins de Meubles du Boulevard de Grancy

Anciens locaux du Mobilier Complet

LAUSANNE Sous la Gare LAUSANNE

Le plus grand choix de meubles en tous genres.

TAPIS

Téléphone 3432 A. WEILER & Cie

Offres & Demandes de Places

Fille d'office

environ 20 ans, est demandée au **Restaurant International, Lausanne.** 757

S'y adresser directement.

On demande

pour le service d'un petit ménage soigné

une jeune fille

connaissant la cuisine.

Adr. les offres à Mme Jules Tissières à Martigny-Ville. 113

On demande à la campagne pour le ménage, une

BONNE FILLE

S'adresser à Madame DAVID BUFFET, MONTRICHER, Vaud. 755

Est demandé un homme

dans la **soixantaine** pour soigner du jeune bétail à la montagne. Engagement immédiat et à l'année. S'adr. à TH. GUNTEN, PANEX s/ OLLON. 756

On demande

une bonne domestique

pour un petit ménage. Gage à convenir selon capacité. S'ad. à la boulangerie Cretton, Martigny. 112

On demande une

apprentie blanchisseuse

S'adresser au bureau du journal. 100

On demande

un jeune homme

comme domestique sachant si possible traire et faucher. S'adr à Hri BOCHATEY, Campagne, Soressex, Bex. 104

On demande à Bex une

JEUNE FILLE

propre et active pour aider au ménage et servir au café. Adresser les offres au bureau du *Nouvelliste*. 110

ON DEMANDE

deux bons bouëbes

de seize à dix huit ans.

Gage assuré.

S'adresser à Bollat Félix, au Châtel sur Bex. 116

On demande pour petit ménage 761

JEUNE FILLE

propre et honnête ayant un peu de service. Adr. offres à D. C. Villa Beaulieu,SIERRE.

ON DEMANDE de **jeunes garçons** ou **filles** pour apprendre le

métier de pierriste

Durée de l'apprentissage 18 mois, entretien complet & gratification suivant aptitude depuis le 6me mois. On occuperait également de bons ouvriers tourneurs de glace en qualité soignée et courante. S'adresser chez M. J. BOVAY, Ste CROIX. 758

On demande pour le 1er Avril, une brave et honnête

FILLE

sachant cuire et pour aider au ménage. Bons soins et vie de famille. 750

Adresser offres à Mme PILLOUD, Quai de la Thièle n° 18 YVERDON ct. de Vaud.

J. Degerbaix

35 Cheneau de Bourg

à Lausanne,

expédie bonne viande de cheval

au prix de	sans peau ni os
1er choix fr. 1.—	1.35
2e » » 90	1.20
3e » » 80	1.10

Téléphone 1621 et 1293

Prière de bien indiquer le prix et le choix dans la commande 759

Pommes de terre pour semence

A vendre 200 mesures belles pommes de terre *jaunes* et *impérator* à 12 fr. 50 les 100 kg. et 100 mesures *early* (américaines) à 17 fr. les 100 kg. S'adresser ou écrire au magasin de chaussures E. Pasteur Martigny-Ville. 111

A remettre

Café-Brasserie au faubourg de Genève, en pleine activité, pr cause de double emploi. Offres sous Gc 11801X à HAASENSTEIN & VOGLER, GENEVE 743

A louer à Martigny-Ville très joli appartement

Confort moderne. Prix modéré.

S'adresser à Gualino Frères, avenue de la Gare. 760

Vins garantis naturels

Rouges depuis 50 ct. le lt. et Blancs dep. 60 ct. le lit. franco gare. Rabais pour Epiciers, Cafetiers, Revendeurs et Pensions. S'adr. aux **Comptoirs Vinicoles** à Genève. Demandent des dépositaires et représentant sérieux. 754

Avis aux agriculteurs

Pépinières

Grand choix de pommiers et poiriers. Hautes tiges. Variétés garantie, premier choix

S'adresser à la fabrique de meubles : FAVRES FRERES, MARTIGNY-VILLE 753

St-Maurice

Légumes secs

Choux de Bruxelles comprimés.
Epinards comprimés.
Fécule de pommes de terre.
Fèves gruées.
Flocons d'avoine.
Gruaux d'avoine.
Haricots grains et étuvés.
Julienne
Lentilles.
Orges.
Oignons.
Pois verts entiers et cassés.
Pois jaunes cassés.
Sagou. — Tapioca.
Farineux *Maggi* et Knorr.
Epicerie fine, Vve Mce Luisier.

Instruments de musique

Nous recommandons tout spécialement nos

Violons, Zithers, Mandolines, Guitares de même que nos Accordéons. Harmonicas, Instrument à vent (cuivre et bois) Tambours, Gramophones, Orchestrions.

Hug & Cie Bâle

Manufacture d'instruments de Musique.

Catalogue gratis

Conditions de payement favorables. 1246

Références M. A. SIDLER, Prof. de Musique, St-Maurice.

FOIN

en balles ; vagons de 5000 kg. offre, sauf vente, livraison d'après demande sur Février — Mars — Avril

En vagons de 10000 kg. j'offre : belle **Avoine, Farine à fourrager, etc**

A. HŒBERLI, Zurich

Grains et fourrages en gros. 99

- VINS -

Très bons vins blancs et rouges naturels du Midi à 0.45 cts le litre franco. fûts de 50 à 100 litres S'adresser à *Charles Martin, Monthey.* 1354

Persil

lave automatiquement et sans peine

C'est la meilleure lessive automatique!

L'essayer c'est l'adopter!

Ne se vend qu'en paquets originaux, jamais ouvert.

HENKEL & Cie., Bâle.
Seuls fabricants, ainsi que de la

Soude à blanchir "Henco"